

# Paroisse Saint Jean-Baptiste de Grenelle : Organiste titulaire

## Prérequis

Être titulaire de la carte professionnelle des organistes de la zone apostolique de Paris (ou s'engager à passer – et réussir – l'examen dans l'année suivant la prise de poste).

## Missions principales

- / Assurer à l'orgue les services liturgiques de la paroisse et toutes les célébrations qui le requièrent.
- / Participer à l'élaboration de la programmation liturgique et artistique de la paroisse.
- / Faire vivre et rayonner l'instrument et la musique liturgique et sacrée à Saint Jean-Baptiste de Grenelle.

## Tâches principales

### Week-ends et fêtes de précepte

- / Assurer en présence et par priorité les 56 week-ends et fêtes de précepte (Noël, Ascension, Assomption, Toussaint de la paroisse de Saint Jean-Baptiste de Grenelle, à raison d'un week-end sur deux dans l'année. Les deux grandes fêtes de précepte (Noël et les offices du triduum pascal) seront assurées un an sur deux les années paires, en lien avec les organistes suppléants.
- / Assurer pour chacun de ces week-ends les 5 messes prévues pour l'organiste titulaire : Samedi (ou veille au soir) 18h30, dimanche (ou jour de la fête) 9h, 11h, 12h15 et 18h30. Le salaire fixe pour ces services est calculé sur la base mise en place par la Zone Apostolique de Paris.
- / Assurer, quand la période le requiert, les vêpres du dimanche soir à 18h.
- / Assister aux réunions mensuelles de préparation de la liturgie, en lien avec l'équipe liturgique de la paroisse, sous l'égide du vicaire en charge de la liturgie paroissiale.
- / Assurer la relation entre l'équipe liturgique et les organistes suppléants.
- / Assurer le lien avec les organistes suppléants pour la mise en place du planning annuel.
- / Assurer la réalisation du planning annuel ainsi que sa diffusion auprès du curé de la paroisse et des sacristains.
- / Assurer par priorité les offices prévus à la charge de l'organiste titulaire de la date de prise de poste à la fin de l'année 2020, en lien avec les organistes suppléants
- / Assurer les éventuelles répétitions pour les grandes célébrations, en particulier, rémunérées au tarif répétition du barème.

### Casuels

- / Assurer en présence et par priorité les services au cachet, rémunérés selon le barème de la Zone Apostolique de Paris.
- / Assurer le lien avec les organistes suppléants en cas d'impossibilité, afin de pourvoir la tribune à chaque service.
- / Assurer le lien avec la paroisse pour les horaires des services.
- / S'informer auprès du secrétariat des dates choisies par M. le Curé pour solenniser les messes de semaine (19h) et les intégrer au planning annuel afin d'y garantir la présence d'un organiste.
- / Assurer le lien, pour les obsèques, avec la famille et l'équipe d'accueil obsèques.
- / Assurer le lien avec le chantre, (et l'organiste suppléant en cas d'absence) pour les demandes particulières des familles.
- / S'informer auprès du secrétariat des dates et horaires des mariages de l'année.
- / Assurer la préparation, par message ou en présentiel de la célébration des mariages.
- / Assurer pour les mariages le recrutement d'un chantre au cachet.

### Entretien et rayonnement de l'instrument

- / Assurer le lien entre le facteur d'orgues et la paroisse pour les deux entretiens annuels et les éventuelles interventions sur l'instrument.
- / Assurer le remplissage du carnet d'entretien pour une meilleure visibilité.
- / S'assurer de la bonne utilisation de l'instrument par les différents intervenants.
- / Assurer le lien avec les éventuels organistes extérieurs.